

# RÈGLEMENT DU HACKATHON NATIONAL

## **PREAMBULE :**

Le Hackathon National de la composante 2 du projet eGabon s'inscrit dans le cadre de Promotion du développement d'un écosystème de l'innovation numérique au Gabon que le Ministère de l'Economie Numérique et la Banque Mondiale ont mis en place conformément aux dispositions du prêt que le gouvernement gabonais a obtenu de la BIRD et aussi dans une démarche propre au Président de la République gabonaise qui a fait du développement numérique une de ses priorités en l'inscrivant dans le volet Gabon numérique du Plan stratégique Gabon émergent (PSGE) et cela en vue de faire de notre pays un véritable Hub en la matière.

## **Article 1– Organisateur :**

Le Hackathon National est organisé par l'équipe de la composante 2 du projet eGabon sous la supervision du Ministère en charge de l'Economie Numérique (ci-après dénommée « eGabon »), régies par l'arrêté n°134/PM portant création et organisation du Comité de Pilotage du Projet eGabon de Promotion de la transformation Numérique du Gabon.

## **Article 2– Objet du Hackathon National :**

La composante 2 du projet eGabon organise une série de Hackathons (ci-après également désigné « Open Innovation Challenge »). Forgé à partir des mots hacking (programmation informatique) et marathon, le terme de Hackathon désigne un événement destiné à développer des solutions numériques, de manière continue, en équipes et ce durant une période de 48 heures.

L'objectif principal recherché à travers ce challenge est d'animer l'écosystème d'innovation numérique et de dynamiser le secteur du numérique en organisant un événement déployé dans trois villes (Port-Gentil, Moanda et Franceville) au profit des femmes et des jeunes gabonais disposant d'idées de développement d'applications web ou mobile aux services des populations locales.

## **Article 3 – Annonces du Hackathon National :**

Le Hackathon National est annoncé sur une page dédiée du site institutionnel du projet eGabon à l'adresse suivante : [www.egabon.ga](http://www.egabon.ga)

Et aussi sur un site web créé pour l'évènement : [www.hacknational.ga](http://www.hacknational.ga)

## **Article 4 - Conditions et modalités de participation au Hackathon National :**

### **4.1-Conditions d'inscription au Hackathon National :**

- Le Hackathon Nationales est ouvert à toute personne physique âgée de quinze (15) à 35 ans ;
- Tout profil est le bienvenu, mais notre préférence est donnée aux développeurs, designers et Manager ;
- Les passionnés d'innovation numérique et étudiants sont également les bienvenus ;
- Les candidats peuvent postuler en solo ou en équipe, avec ou sans projet et avec ou sans expérience dans ce type d'évènement ;

- Vous travaillerez en équipe durant le Hackathon National. Il est conseillé de former ou rejoindre une équipe dans laquelle les talents sont complémentaires afin d'enrichir les solutions offertes ;
- La participation au Hackathon National est gratuite.

Pour participer, les candidats devront s'inscrire sur le site [www.hacknational.ga](http://www.hacknational.ga) ou sur les sites dédiés au plus tard aux dates suivantes :

**Port-Gentil** : Du 28/10/2019 au 15/11/2019

**Moanda** : Du 12/11/2019 au 29/11/2019

**Franceville** : Du 22/11/2019 au 08/12/2019

Les personnes intéressées devront remplir le formulaire d'inscription au Hackathon National sur le site mentionné ci-dessus et recevront une confirmation de leur inscription de la part du comité d'organisation par courrier électronique à l'adresse mentionnée dans le formulaire d'inscription.

Par la signature du formulaire d'inscription, le candidat accepte de se conformer au présent règlement du Hackathon National 2019, disponible en ligne sur le site [www.hacknational.ga](http://www.hacknational.ga)

Le nombre maximal de participants au Hackathon National est fixé à cent (100) personnes par villes.

Aucune inscription ne sera prise en compte après l'expiration de la date limite d'inscription de chaque ville.

Les personnes dûment inscrites au Hackathon National sont ci-après dénommées « le(s) participant(s) ».

## **4.2 Les Défis à relever au Hackathon National**

### **Eligibilité des défis pour la soirée de présentation des défis**

Toute personne peut proposer un défi soit par courriel ([hacknational@gmail.com](mailto:hacknational@gmail.com)) soit lors de son inscription en ligne ou sur les sites dédiés.

Les organisateurs sélectionnent les défis qui sont en lien avec des enjeux du Hackathon National, avec une préférence pour les défis centrés sur les bénéfices apportés aux populations locales et eSanté.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier et/ou annuler des défis.

## **4.3 Conditions de participation au Hackathon National**

Chaque participant devra se présenter dans les locaux proposés par les organisateurs avec son propre matériel, en particulier informatique, et ses logiciels. Les organisateurs se réservent toutefois le droit de refuser l'accès dans les locaux de tout matériel qui ne serait pas conforme aux installations électriques ou aux normes en vigueur dans l'établissement d'accueil, notamment en termes de risque incendie. Toutefois, la WIFI est mise à disposition des participants.

Les participants pourront choisir de participer au Hackathon National en équipe de trois (3) participants minimum, à 5 participants maximum. Ils devront désigner un membre de l'équipe en charge des relations avec les organisateurs et de la présentation du projet réalisé par l'équipe.

Le membre de l'équipe sélectionné sera également désigné comme mandataire habilité à recevoir la récompense.

Les participants devront réaliser un projet conforme à l'objet du Hackathon National défini à l'article 2 du présent règlement.

Pour participer au Hackathon National les participants devront se rendre dans les sites proposés : Port-Gentil, Moanda et Franceville et ils disposeront d'une durée de 48 heures d'affilée pour développer leur prototype.

Pour le développement de leur prototype, les participants seront répartis dans l'open space aménagé pour la circonstance.

Les participants auront toutefois la possibilité de s'isoler dans d'autres espaces réservés mis à leur disposition.

#### **4.4 Infrastructures techniques et informatiques mises à disposition des participants**

Les organisateurs mettront à la disposition des participants :

- Connexion WIFI;
- Des prises de courant ;
- Stabilos, post-it, paper-board
- Blocs notes
- Stylos
- Clés USB

#### **Article 5 – Programme de l'événement :**

##### **5.1- Généralités :**

L'événement se déroule à partir du 11/11/2019. Le calendrier détaillé de l'évènement dans chaque ville sera mis à la disposition des participants à partir du 28/10/2019 sur la page du site consacrée au Hackathon National.

##### **5.2- Déroulement :**

Le Hackathon National se déroule en deux étapes majeures dans chaque ville :

##### **Etape 1 : Formations et Ateliers sur les thématiques suivantes :**

- Conception et Création de site web (Landing page)
- Conception et Création de prototype (Prototypage d'application)
- Méthodologie startup (Lean Startup, Lean Canvas)
- Marketing (Persona)
- Management (Gestion d'équipe)
- Amélioration du produit (Design thinking)
- Design de la solution (Product design)
- Création du produit (Méthode Agile & développement)
- Démonstration produit (Pitch et scénario produit)

##### **Etape 2 : Soirée de présentation des défis et les hacking days.**

##### **Soirée de présentation des défis (kick-off night)**

- Présentation des propositions de défi par les porteurs de défi.
- La présentation des défis se fait sous forme de pitch de 3 minutes (sans support audio-visuel).
- Durant les présentations, les participants relèvent les noms des défis qui les intéressent.

- A la fin des présentations, les participants sont invités à s'inscrire sur les défis qui les intéressent en communiquant leurs coordonnées au porteur de défi correspondant (constitution des équipes autour des porteurs de défis).
- Avant de quitter les lieux, le porteur de défi doit remettre la liste complétée aux organisateurs.

### **Formation des équipes**

- Un jour sépare la soirée de présentation des défis des hacking days.
- Durant ce temps, le porteur de défi doit constituer une équipe équilibrée en compétences capable de relever le défi. Au besoin, il peut solliciter les organisateurs pour l'aider à compléter son équipe.
- Toute équipe de moins de 3 participants verra son défi éliminé. Les participants seront invités à rejoindre d'autres défis.
- La taille maximale des équipes est de 5 personnes, sauf dérogation exceptionnelle octroyée par les organisateurs.

### **Hacking days**

- La période de développement du Hackathon National dans chaque ville va du vendredi soir au Dimanche.
- Les travaux accomplis durant les hacking days sont présentés devant un jury de spécialistes le Dimanche.
- Après la dernière présentation, le jury délibère et annonce les lauréats des différentes récompenses.

### **5.3 : Fourniture de repas**

Pendant toute la durée du Hackathon National, plusieurs espaces seront mis à la disposition des participants pour permettre à ceux-ci de s'isoler et de se restaurer durant l'événement.

Chaque participant aura la possibilité de recevoir gratuitement trois (3) repas (petit déjeuner, le dîner et le déjeuner).

### **Article 6 - Présentation des projets :**

A l'issue de chaque Hackathon, les participants ou les représentants d'une équipe de participants disposeront de 10-15 minutes pour présenter leur projet au jury du Hackathon sous la forme d'un discours oral (Pitch) avec appui d'une projection vidéo du prototype développé.

Outre la présentation orale du projet au jury, les participants pourront remettre aux membres du jury une documentation écrite de leur projet présentant ses principaux enjeux, les données utilisées et les technologies mobilisées ainsi que principales caractéristiques du prototype.

### **Article 7 – Sélection du meilleur projet par le jury :**

Le jury du Hackathon National (ci-après désigné « le jury ») choisira le projet qu'il estimera le plus prometteur pour que le projet puisse être accompagné ultérieurement par les organisateurs et servir les populations locales.

Le jury est composé de personnels qualifiés membres de l'équipe organisatrice et de personnalités extérieures reconnues pour leur expertise en matière technologique, d'innovation et de management.

Le jury évaluera les projets soumis par les participants du Hackathon en fonction de différents

### **Critères définis, ci-après, par les organisateurs :**

- Pertinence par rapport au thème général, l'intérêt pour les organisateurs, la portée et l'impact pour les populations locales (40 % de la note)
- Ergonomie : utilisabilité et design (30 % de la note)
- Niveau d'aboutissement du projet par rapport au profil des membres de l'équipe (10 % de la note)
- Qualité technique : exploitabilité, utilisation des standards, des langages et du choix de l'architecture (20 % de la note).

L'attention des participants est attirée sur le fait que toute note inférieure ou égale à 9/20 sur chaque critère sera éliminatoire.

Le jury établira un classement des projets.

### **Engagement éthique du jury**

- Le jury s'engage à sélectionner les meilleurs projets avec neutralité et selon les critères résumés sur la grille d'évaluation qui leur sera remise.
- En cas d'égalité, un vote du public sera effectué.

Les équipes lauréates dans chaque ville du Hackathon National recevront les récompenses suivantes :

- **10 000 000 FCFA** (dix millions de FCFA) pour la première équipe de chaque ville,
- **5 000 000 FCFA** (cinq millions CFA) pour la deuxième équipe de chaque ville,
- **3 500 000 FCFA** (trois millions cinq cent mille FCFA) pour la troisième équipe de chaque ville.

Une convention viendra fixer les modalités de cession de droit à titre gratuit et non exclusif entre les organisateurs (eGabon) et les équipes lauréates du Hackathon National.

Les équipes participantes restent propriétaires de l'application qu'ils ont développée.

### **Article 8 – Garanties et responsabilités :**

**8.1-** Le participant s'engage à fournir, dans son formulaire d'inscription au Hackathon National des informations réelles et sérieuses le concernant.

**8.2-** Le participant est seul responsable de ses matériels et logiciels, dont il conserve la garde, et des éventuels dommages qui pourraient survenir sur ses matériels et logiciels dans le cadre du Hackathon National.

**8.3-** Le participant déclare et garantit les organisateurs disposer de l'intégralité des droits de propriété intellectuelle afférents aux créations constitutives du projet qu'il réalise dans le cadre du Hackathon National et à sa documentation afférente, ou être dûment autorisé à agir au nom et pour le compte du ou des autres titulaire(s) des droits sur ce projet et sur la documentation afférente.

Le participant garantit les organisateurs contre tout recours de tiers à cet égard et reconnaît être informé qu'il sera tenu pour seul responsable en cas de violation de la présente obligation de garantie.

**8.4-** Les participants s'engagent à respecter le Règlement des espaces mis à disposition par le prestataire retenu par les organisateurs.

**8.5-** Les participants s'engagent également à respecter les consignes de circulation dans les espaces mis à disposition des organisateurs ainsi que les consignes de sécurité qui leur seront indiquées par le staff pendant toute la durée du Hackathon National.

**8.6-** Les organisateurs se réservent le droit d'écourter, modifier ou annuler le présent Hackathon National à tout moment, sans qu'il puisse être prétendu à aucune indemnité par les participants.

Leur responsabilité ne saurait être engagée du fait de ces modifications.

**8.7-** Il est expressément rappelé qu'Internet n'est pas un réseau sécurisé. Les organisateurs ne sauraient donc être tenues pour responsables de la contamination par d'éventuels virus ou de l'intrusion d'un tiers dans le système terminal des participants et déclinent toute responsabilité quant aux conséquences de la connexion des participants au réseau internet.

Il appartient à tout participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement informatique contre toute atteinte.

Les organisateurs ne sauraient être tenues pour responsables d'éventuels dysfonctionnements liés au réseau Internet lui-même ou liés à toute intrusion, tentative d'intrusion ou fraude ayant entraîné des défaillances dans l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité ou la gestion du Hackathon National.

Les organisateurs ne sauraient être déclarées responsables pour toutes erreurs, omissions, interruptions, effacement, perte de toute donnée de ce fait.

Les organisateurs ne pourraient pas être tenues responsables si les données relatives à l'inscription d'un participant ne leur parvenaient pas pour une quelconque raison ou leur arriveraient illisibles ou impossibles à traiter.

**8.8-** Les organisateurs se réservent le droit d'exclure de la participation au présent Hackathon National toute personne troublant son déroulement.

#### **Article 9 - Autorisation de réutilisation non commerciale de l'image et des interventions des participants :**

Le participant au Hackathon National autorise les organisateurs à réaliser des photos ainsi que des enregistrements audios et/ou audiovisuels (ci-après désignés « les enregistrements ») de son image et des interventions orales qu'il pourra réaliser durant l'événement.

Il cède gracieusement aux organisateurs, au titre de son droit à l'image et de son droit d'auteur sur ses interventions, le droit de reproduire et de représenter son image et ses interventions par voie de photos et d'enregistrements à des fins non commerciales et conformément à ce qui est défini ci-dessous :

- le droit de reproduire les photos et enregistrements, en intégralité ou par extraits, par tous procédés connus et inconnus à ce jour (notamment par voie graphique, par enregistrement magnétique, optique, numérique ou électronique...) et sur tous supports (notamment sur papier ou tout support graphique, sur CD-Rom, DVD-Rom, disques durs, clés USB...), aux fins d'archivage et de communication au public dans les conditions définies ci-après ;
- le droit de représenter les photos et enregistrements, en intégralité ou par extraits, par tous procédés de communication au public connus et inconnus à ce jour (notamment via le réseau, le câble, le satellite, la télécommunication et/ou tout procédé de communication par voie numérique ou électronique) aux fins de diffusions gratuites telles que ci-après définies :
- diffusion dans les enceintes des organisateurs sur tout type d'écrans, tant à destination du public que du Staff des organisateurs, et consultation sur place par le public.

- diffusion en ligne sur le site Internet des organisateurs, et sur tous les portails donnant accès à ces sites, ainsi que sur toutes les plateformes et réseaux sociaux lui étant associés (tels que Instagram, Facebook, Twitter,...), avec possibilité de téléchargement par les internautes pour leur strict usage personnel, à des fins de communication sur le Hackathon National et plus généralement sur les activités des organisateurs ;
- utilisation dans le cadre de la communication interne et externe des organisateurs, de la promotion de l'établissement et de ses activités (notamment par l'envoi à la presse ou à des tiers, sur support matériel ou de façon dématérialisée, de Newsletters, ou de publications diverses), ou de la présentation de leurs collections à l'extérieur de leurs emprises (dans le cadre d'expositions, de salons, manifestations, colloques etc.).

L'autorisation concédée aux organisateurs par le participant au titre de son droit d'auteur sur son intervention est cédée, à titre non exclusif, pour le monde entier et pour toute la durée des droits d'auteur telle que prévue par la loi gabonaise portant code de la propriété intellectuelle.

L'autorisation concédée aux organisateurs par le participant au titre de son droit à l'image est cédée pour le monde entier et sans limitation de durée.

#### **Article 10 – Données à caractère personnel des participants :**

Les informations recueillies à partir du formulaire d'inscription au Hackathon National font l'objet d'un traitement informatique réalisé par les organisateurs qui est destiné à leurs services. Ce traitement a pour finalité l'organisation de l'évènement sous forme de «challenge» Hackathon uniquement, comprenant la gestion administrative des inscriptions au Hackathon National, la réalisation de statistiques sur la composition du groupe de participants et l'envoi d'informations pratiques relatives aux inscriptions.

Le responsable du traitement est l'organisateur mentionné à l'article 1. Les données sont conservées à compter de la date d'inscription au 28/10/2019 pour une durée de 3 mois.

Pour toute demande relative à l'exercice de droits sur des données personnelles, il convient de nous contacter à l'adresse suivante : [hacknational@gmail.com](mailto:hacknational@gmail.com)

#### **Article 11 – Accessibilité du règlement au Hackathon**

Le présent règlement peut être consulté sur le site [www.hacknational.ga](http://www.hacknational.ga) et/ou pourra être adressé gratuitement à toute personne en faisant la demande, avant les clôtures des inscriptions :

- par courriel : [hacknational@gmail.com](mailto:hacknational@gmail.com)

Le règlement sera également affiché dans les espaces du Hackathon National mis à disposition par les organisateurs pendant toute la durée de l'évènement et un exemplaire en sera remis à chaque équipe à son arrivée au challenge.

#### **Article 12 - Acceptation du règlement :**

La participation à ce Hackathon National implique l'acceptation pleine et entière des modalités énoncées dans le présent règlement. L'acceptation du règlement du hackathon vaut pour l'inscription que le participant fera.

#### **Article 12 bis – Publication du règlement :**

Les Organisateurs se réservent le droit de modifier le présent Règlement à tout moment sous la forme d'un avenant publié par annonce en ligne sur le site : [www.hacknational.ga](http://www.hacknational.ga)

Toute personne refusant la ou les modification(s) intervenue(s) ne pourra participer au Hackathon National 2019.

#### **Article 13 – Fraude :**

Toute fraude, ou tentative de fraude, manifestée par un commencement d'exécution et commise en vue de percevoir indûment un gain, fera l'objet de poursuites.

#### **Article 14 – Litiges**

Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend né de la validité, de l'interprétation ou de l'exécution du présent règlement. Si le désaccord persiste au-delà d'un mois, il sera soumis aux tribunaux compétents gabonais.

#### **Article 15 – Loi applicable et opposabilité du règlement**

Le présent règlement est soumis au droit gabonais. Le fait de s'inscrire et de participer au Hackathon National implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

#### **Article 16 – Information et recommandation pour les candidats**

##### **Esprit du Hackathon National**

Il s'agit d'une approche collaborative, dans un esprit ludique, innovant, responsable et éthique, où chaque participant est aussi acteur du bon déroulement global de cet événement.

##### **Conseils**

Avant les hacking days, il est fortement conseillé de rencontrer son équipe afin de réaliser du travail préparatoire. N'hésitez pas à travailler sur vos idées, sur des maquettes ou tout autre type d'activité préparatoire.

- N'hésitez pas à développer votre réseau professionnel durant le Hackathon National.
- Commencez par donner des rôles à chaque membre de l'équipe et à vous réunir pour faire des points de situation.